

an	11.10	VDF / MB		
Destin	11.10	VDF	MB	
Visa	VDF	MB		
EDA	11.11.94	?	10	
Ref.	p. B. 15. 21. Cro.			

Office fédéral des affaires économiques extérieures  
Service des Pays d'Europe du Sud-Est

877.03/ric-vui

Berne, le 8 octobre 1993

**Rencontre avec M. Hrvoje Sarinic (HS), Directeur de l'Office national de la sécurité en Croatie (Zurich, 6 octobre 1993)**

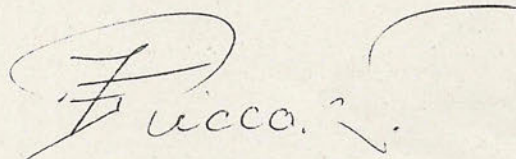
**HS, ancien Premier Ministre du Gouvernement croate**, a pris part aux travaux du Conseil de Sécurité de l'ONU. Le 4 octobre dernier, ce dernier a décidé de prolonger la présence de 14'000 casques bleus en Croatie pour une période de 6 mois allant jusqu'au 31 mars 1994. Sur son chemin du retour, HS s'est arrêté à Zurich afin de répondre à une **invitation de l'Union de Banque Suisse (UBS)**. Le soussigné a participé à cette rencontre. Nous retiendrons les quelques éléments suivants des propos tenus par l'hôte de l'UBS:

- Sur initiative des Etats-Unis, le **Conseil de Sécurité de l'ONU aurait voté une résolution à l'unanimité prévoyant que la levée des sanctions décidées à l'encontre de la Serbie et du Monténégro ne dépende pas seulement d'une solution en Bosnie-Herzégovine mais également d'une solution en Croatie** (référence aux territoires occupés par les forces serbes en Krajina et en Slavonie). HS s'est félicité de cette décision notamment du fait que la Russie n'y ait pas fait obstacle. HS est d'avis que seule la pression de la communauté internationale est susceptible d'amener Milosevic à transiger. Pour sa part, la Croatie se déclare totalement disposée à accorder à la **population serbe une large autonomie** et cela pas seulement sur le papier. Par contre, il n'est pas question pour les autorités de Zagreb de céder une parcelle de **souveraineté** au profit de la Serbie. HS souhaite vivement qu'une solution soit trouvée par des moyens pacifiques. Dans le cas contraire, les territoires croates occupés seront un **foyer de déstabilisation** pour la région toute entière et susceptibles de remettre en cause un accord en Bosnie-Herzégovine.
- **HS exclut que la Croatie fasse à son tour l'objet de sanctions**. Les entretiens qu'il a eus à New York le réconfortent dans cette position. Les partenaires de la Croatie sont conscients que la **communauté musulmane** a commis des exactions qui tendent par ailleurs à se multiplier. Il n'est dès lors pas possible de faire un tri clair et net entre "les bons" et "les méchants". Les Musulmans conduisent actuellement une politique dont l'objectif est la création d'un Etat souverain et indépendant. Ils peuvent compter sur une aide financière substantielle de l'Arabie Saoudite. Le sort des deux autres communautés respectivement serbe et croate ne les préoccupent plus guère. HS conteste que l'armée croate soit présente sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine. Tout au plus des soldats de l'armée croate, d'origine bosniaque, sont sur le terrain.



HS admet que la Croatie accorde une aide de soutien à la communauté croate. Les **véllités indépendantistes en Croatie** de certaines régions (Istrie et Dalmatie) ne préoccupent guère HS.

- **Sur le plan économique, HS juge la situation dans son pays compte tenant du miracle.** Les retombées des événements présents sont sensiblement moins dommageables par rapport à ce que l'on pouvait craindre. Les **revenus du tourisme** devraient cette année s'accroître de 1 à 2,5 milliards soit retrouver leur niveau "d'avant-guerre". **L'inflation** de l'ordre de quelque 30 % sur une base mensuelle devrait connaître un recul marqué au cours de ces prochains mois. Le **changement d'unité monétaire lié à une opération de dévaluation** devrait avoir des effets positifs en termes aussi bien de politique d'assainissement qu'en termes de croissance économique. **L'application des réformes**, en particulier en matière de privatisation, est jugée comme satisfaisante. HS déplore l'attitude de la **Banque Mondiale et du FMI** qui tous deux temporisent à l'heure actuelle en ajournant tout engagement au profit de la Croatie. Il se refuse néanmoins d'y voir le signe de quelconque sanction que ce soit à l'égard de son pays.
- HS lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle s'emploie à **simplifier les problèmes de la région** et à y apporter des solutions claires et absentes d'ambigüité. HS n'a pas abordé la politique de la Suisse à l'égard de la Croatie, notamment en matière d'assistance financière. Il a souhaité que notre pays s'engage aux côtés de ses partenaires occidentaux pour reconnaître et défendre les intérêts légitimes de la Croatie.



J.-F. Riccard

Annexe: Curriculum de M. Hrvoje Sarinic

Copie à: Ambassade de Suisse, Zagreb  
Ambassade de Suisse, Belgrade  
Division politique I, DFAE  
Service économique et financier, DFAE  
jek, ari, zos, wys, std, dar; kos, ric